

Air France, la gestion de l'emploi par la politique du pire.

Air France a connu un très bon 1^{er} semestre avec un Résultat d'Exploitation en hausse de 129M d'€, un coût au Siège Kilomètre Offert en baisse de 4,7% et une diminution de la dette de 857M d'€.*

Les résultats de l'été s'annoncent excellents avec un trafic (PKT) en hausse de 2,2% et un Coefficient d'occupation supérieur à 90%.

Pour autant, malgré ces excellents résultats, la direction continue **sa gestion** par le stress et **la peur**. Après avoir **massacré nos acquis sociaux**, c'est maintenant à l'emploi qu'elle s'attaque, car c'est bien une véritable **déclaration de guerre** que lance la Direction d'Air France dans ses menaces aux salariés.

A écouter nos dirigeants, le progrès social est devenu ringard et c'est **la misère des salariés** qui doit devenir la règle.

De Juniac et sa clique rêvent de nous renvoyer à **la préhistoire du droit social**. Son modèle économique : la lowcostisation des salariés. Ainsi, il brandit la menace de sous-traiter la quasi-totalité des métiers de la piste, du passage, la filialisation d'une partie de l'informatique **menace** de licenciements, partout où nous pourrions être plus cher que le marché.

Oui, les salariés d'Air France sont **mieux payés** et connaissent de meilleures conditions de travail que dans d'autres régions du monde. Et alors, devrions-nous envier, comme M. de Juniac le suggère, le sort de travailleurs susceptibles de finir **en prison** pour fait de grève ?

Ce type de **gestion** que développe l'entreprise aujourd'hui ne conduit ni à une implication des équipes, ni à des gains de productivité, mais au contraire, à une augmentation **du stress**, des arrêts **maladies**, des **accidents** de travail et plus généralement à une **démotivation** généralisée des équipes.

Air France ne pourra continuer à se développer et répondre aux exigences de **qualité** qui préfigurent à son image de marque et auxquelles sont attachés nos passagers, que par le maintien d'un haut niveau de **compétences**, avec des salariés impliqués, correctement **formés, motivés** et en nombre suffisant.

Pour nos dirigeants nous serons toujours trop chers !

Alors qu'il n'y a pas eu d'augmentation générale des salaires **depuis quatre ans**, avec Transform 2015, nous avons subi une **diminution** des effectifs, la diminution de la grille **d'ancienneté**, le travail **des jours fériés** non compensés, la **suppression** des jours de **repos**, la diminution des jours de **congés** et de **RTT**, l'augmentation des jours Cadres, tout cela entraînant toujours plus de productivité.

*(http://www.airfranceklm.com/sites/default/files/airf2015_vf_final.pdf)

Mais pour nos patrons ce n'est pas jamais assez !

Pendant que l'on se serre la ceinture, que nous connaissons **des fins de mois** de plus en plus **difficiles**, dans le même temps, les dix plus hauts cadres d'Air France se prennent **10% d'augmentation** de salaire (source bilan social AF).

Monsieur de Juniac a vu son salaire **multiplié par 8** en arrivant à Air France, rémunération qui n'a cessé d'augmenter depuis, (sans compter ses différents appointements dans divers Conseils d'Administration).

Lui qui gagne **en un an** ce que beaucoup d'entre nous ne **gagnerons jamais** durant **toute leur carrière**, quelle légitimité a-t-il pour estimer que nous sommes trop payés ?

Les salariés d'Air France ne doivent pas être dupes. **Nos très chers patrons se gavent** sur notre dos en s'octroyant de généreuses augmentations et primes de performances et d'objectifs en tout genre.

A nous aussi de réclamer notre dû !



Ni plan A, ni plan B, le Plan de SUD aérien :

- Pour le Développement d'Air France, avec des salariés Air France,
- Pour des embauches dans tous les secteurs de l'entreprise,
- Pour l'augmentation et le rattrapage des pertes de salaire.
- Pour la défense de nos conditions de travail et de nos rémunérations,
- Pour s'opposer à toute menace de filialisation ou de sous-traitance,

Tous en grève le 05 octobre 2015

Appel du dimanche 4 octobre 22h00 au mardi 6 octobre 7h00 de 1 h à la vacation complète. (pour le personnel soumis à la loi Diard, n'oubliez pas de vous déclarer 48h à l'avance).

A l'appel de l'Intersyndicale Personnel Navigant Technique, Personnel Navigant Commercial, Personnel au Sol :

Rassemblement à partir de 10h00 devant le siège Air France.

Pour les différentes escales, et entités, des points de rendez-vous seront organisés localement.

Bureau National le 25 septembre 2015

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org



Sud Aerien



@SudAerien